

Liste des participants :

Enseignants : Marion LABEYRIE (CM2), Céline CYR (CM2), Aline CARRIE (CM2), Hélène CORBI (CM1), Sophie MORA-DOUMEN (CM1-CM2), Colette BARRY (CE2-CM1), Margot TRUJILLANO (CE1), Virginie GILLET (CE2), Magali ORTUNO (CE2), Sylvain SOUZA (Ulis), Nadine ANQUINE-CEREZA (CE1), Karine FOURNIER (CP-CE1), Samantha ESTEBAN (CP), Alexandra QUIGNON-BURY (CP), Éric KÉHAL (directeur de l'école).

Représentants des parents :

API : Marie GUILHAMOULAT-LENFANT, Sabrina SI-HASSEN, Charlotte BASTIE, Anne-Laure REAU, Caroline FRARESSO, Delphine LAPIERRE, Mélanie RUELLE, Karine SOUFFEZ

Représentants de la Mairie de Colomiers : Mme STAMMBACH (élue municipalité), Aurélie OBERT (directrice ALAE élémentaire), Noémie LE NORMAND (directrice adjointe ALAE)

Excusée : Mme LACOURTHIADE (Inspectrice de l'Éducation Nationale)

Calendrier des prochaines manifestations de l'année : dates à retenir

- ✓ 2e conseil d'école : **mardi 14 février 2022 - 18 heures.**
- ✓ 3e conseil d'école : **jeudi 15 juin 2022 – 18 heures**

1. Présentation des membres du conseil d'école, résultat des élections des représentants des parents

En hommage à Samuel PATY, le conseil d'école observe une minute de silence.

- Élection des représentants des parents : 53 % de participation cette année (53% en 2021, 58% en 2020, 43% en 2019, 50% en 2018, 52% en 2017).

- 14 représentants élus pour l'API + 4 suppléants

- Rappel des attributions et du rôle du conseil d'école. L'ordre du jour est fixé par le directeur sur propositions éventuelles des parents élus, des enseignants, des représentants de la mairie. Il est dirigé par le directeur d'école. Il traite de questions sur le **fonctionnement général** de l'école. Le compte-rendu est diffusé en format numérique par mail, par papier si des familles en font la demande et sur le panneau d'affichage de l'école.

2. Fonctionnement de l'école

• **Bilan rentrée 2022 (effectifs, organisation pédagogique ...)**

325 élèves inscrits à ce jour répartis sur 13 classes et 1 dispositif Ulis école (319 en 2021) : 2 CP, 1 CP-CE1, 2 CE1, 2 CE2, 1 CE2-CM1, 1 CM1, 1 CM1-CM2, 3 CM2.

Stabilisation du nombre d'élèves avec une fermeture de classe par rapport à l'an dernier.

Effectifs par niveau : 67 CP, 53 CE1, 62 CE2, 58 CM1, 85 CM2. Une première proposition d'organisation est proposée fin juin, avec adaptation ou modification possible à la rentrée selon les départs et les arrivées de l'été.

Les élèves d'Ulis sont pris en compte dans le total des élèves des classes depuis l'an dernier pour calculer la moyenne/classe.

La commune met en place divers dispositifs pour favoriser la mixité des populations dans les écoles. Il n'y a pas de seuil strict du nombre d'élèves moyen par classe déclenchant une fermeture de classe, il n'y a que des seuils indicatifs et la prise en compte du profil de chaque école. C'est l'Inspecteur d'Académie qui met en place la carte scolaire chaque année (ouverture, fermeture de classe).

• **Rappel et vote du règlement intérieur**

Le directeur rappelle l'existence du règlement type départemental (disponible sur internet et à l'école). Après présentation du règlement intérieur de l'école, ce dernier est validé et adopté à l'unanimité en Conseil d'École pour l'année scolaire 2022-2023. Il inclut la charte de la laïcité. Pas de nouveauté par rapport à celui de l'an dernier.

• **ULIS école (M. SOUZA) :**

L'ULIS (Unité Locale d'Inclusion Scolaire) accueille 12 élèves en situation de handicap avec PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation). Ils sont aussi inclus dans une classe de leur âge (pas forcément de leur niveau), sont comptabilisés dans les effectifs des classes et peuvent être scolarisés à temps partiel (défini en fonction de chaque élève). L'inclusion dans les classes se passe très bien. Les élèves sont orientés par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et c'est ensuite le directeur académique qui décide du secteur d'affectation en accord avec les familles. L'enseignant est assisté d'un Accompagnant d'Élèves en Situation de Handicap (AESH) collectif. Quelques élèves ont une AESH individualisée. Certains enfants sont à temps partiel dans le dispositif, car ils sont sur d'autres structures d'accueil (ITEP, IME) Le but est de proposer un travail individualisé adapté aux possibilités des

élèves, en inclusion dans des classes traditionnelles et au sein de l'ULIS. Des soins sont compris sur le temps scolaire et/ou dans d'autres structures adaptées extérieures à l'école. Le dispositif est très évolutif dans la scolarité de l'enfant : les temps d'inclusion peuvent être adaptés selon les progrès des enfants, jusqu'à la sortie du dispositif.

Il n'y a pas de sectorisation concernant le dispositif. L'ULIS accueille des enfants de tous les secteurs selon les places disponibles.

À ce jour, nous avons 13 AESH sur l'école et 30 élèves avec un projet personnel de scolarité (PPS). Certains élèves ont un accompagnement permanent, d'autres seulement quelques heures. Il peut y avoir plusieurs élèves sous PPS dans une même classe, avec une AESH mutualisée.

Sur la ville de Colomiers, il existe 4 dispositifs Ulis école (écoles élémentaires Lamartine, G.SAND L. AUBRAC et Alain SAVARY), 3 ULIS collège (Jean JAURES, Léon BLUM et Victor HUGO) et 1 Ulis lycée (Lycée professionnel Eugène MONTEL).

- **L'APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)**

Les APC ont lieu le mardi et le jeudi (30 min de 11h30 à 12h). Cette activité n'étant pas obligatoire, les parents ont le choix de l'accepter sur proposition des enseignants. En APC, les élèves travaillent autour de la langue française écrite et orale sur des compétences du socle commun en mathématiques et français, sur de la méthodologie, ou sur un axe du projet d'école en groupes restreints.

3. Activités périscolaires. ALAE : fonctionnement, projets et activités en cours

- ✓ **Effectif :**

Mme OBERT présente l'organisation de l'alae élémentaire A.SAVARY. L'alae est constitué d'une équipe de 15 animateurs et de 2 personnels de direction. Environ 100 enfants sont accueillis le matin, 300 le midi et 240-250 le soir. Des difficultés de recrutement d'animateurs en début d'année mais pas uniquement sur Colomiers. Suite à une grande campagne de recrutement, 3 personnes ont été recrutées sur les premières semaines de septembre et une 4^{ème} en novembre. Actuellement, les effectifs sont complets. Les éducateurs sportifs de la ville (Etaps) sont venus aider sur le temps alae du midi et du soir. 7 AESH interviennent sur le temps du midi (AVL) pour accompagner des enfants en situation de handicap.

- ✓ **Fonctionnement et dispositifs :**

L'espace devoirs débute le 3 octobre et est encadré par un enseignant chaque soir (16h15-17h15). Un animateur inscrit les enfants pendant le temps du midi sur la base du volontariat avec un roulement sur les différents soirs pour qu'un maximum d'enfants puissent en bénéficier (20 places maxi par soir). Il n'y aura pas d'espace devoirs le dernier vendredi de chaque période avant les vacances scolaires.

Mamie lecture : une bénévole interviendra à partir de la rentrée de novembre tous les mardis de 12h30 à 13h30 avec un groupe dans la BCD de l'école. Cette intervention autour du livre se fait en complément du dispositif « Silence, on lit » en lien avec l'école pour un retour au calme entre la fin du temps alae de la pause méridienne et le début du temps école de l'après-midi.

Projet de décoration pour Noël : création de décorations pour les sapins de la ville sur le thème couleur blanc-bleu clair et bleu foncé

Journée des droits de l'enfant avec l'UNICEF du 21 au 25 novembre en partenariat avec la maison citoyenne et tout le territoire (groupes scolaires A.SAVARY, H.Boucher et G.SAND). Cette année le thème commun est « qu'est-ce que ça veut dire d'être bien dans ses baskets » sous forme de petites vidéos qui devraient être diffusées le 23 novembre à la maison citoyenne de la Naspe.

Projet en cours d'élaboration autour du **hip-hop**

- ✓ **La restauration :**

Question des parents sur l'organisation des services et la prise des repas (choix, quantité...) : Mme OBERT explique qu'en début d'année ont été mis en place les mêmes règles de fonctionnement que l'an dernier ; l'enfant prenait les différents plats proposés. Il lui était demandé de goûter à tout et dans l'idéal au moins à deux éléments du plateau.

Mme STAMMBACH présente la mise en place sur toutes les écoles de la commune du dispositif « petite faim/grande faim » depuis le 5 octobre.

Petite faim : l'enfant prend un bouchon s'il n'a pas trop faim. C'est la moitié d'une part pour tous les plats avec la possibilité de se resservir l'autre moitié de la part s'il a encore faim. Ceci permet d'éviter une partie du gaspillage alimentaire. Environ 140-150 bouchons sont pris (environ 1 enfant sur 2) et 30-40 enfants vont se resservir.

Grande faim : ceux qui ont choisi « grande faim », c'est à dire une portion complète, ont la possibilité de se resservir s'il reste de la nourriture. De plus, depuis la mise en place du dispositif « petite faim », chaque enfant doit goûter au moins aux trois plats du jour.

Il existe une application mobile « qui dit miam » qui permet entre autres d'évaluer les repas du midi, d'avoir accès aux menus, au portail famille... Les tarifs de la restauration seront stables cette année malgré les nombreuses augmentations des denrées-énergie... Le prix de revient d'un repas est de 9€ en moyenne, le prix demandé aux familles varie selon le coefficient familial entre 0 et 3 €.

Une convention a été mise en place avec le Secours Populaire qui récupère le surplus non servi directement au centre de restauration de la ville.

4. Hygiène et sécurité

- Présentation des exercices sécurité de mise en sûreté (PPMS) et d'incendie

- Exercice incendie : à minima deux fois par an. Le premier est réalisé en début d'année scolaire (effectué le 21 septembre 2022), le deuxième courant avril-mai 2022.

- PPMS : exercices de mise en sécurité réalisés à minima deux fois par an. Le premier aura lieu le 10 novembre 2022 (intrusion et mise à l'abri dans l'école), le deuxième se déroulera courant mars avril 2022.

Il existe cinq types de risques potentiels sur le groupe scolaire : risques météorologiques, accidents chimiques, nucléaires, inondations, intrusion.

Rappel : le fait de venir à l'école en cas de confinement n'aide pas au bon déroulement des opérations. Le rapport de l'exercice est systématiquement transmis à la Mairie et à l'Inspection Académique. Il existe également un registre de sécurité sur l'école où tout est consigné. Le Directeur précise qu'après chaque exercice un bilan est fait avec l'équipe pédagogique. En ce qui concerne l'évacuation incendie, l'exercice s'est déroulé de façon satisfaisante. Globalement, les enfants sont à l'écoute et respectent les consignes.

Une commission de sécurité passe tous les 3 ans dans l'école (dernier passage en juin 2022).

- Covid : présentation des principaux changements de la mise à jour du dernier protocole sanitaire (école, Alae)

Cette rentrée se déroule dans un contexte particulier puisque nous devons continuer à faire face à la crise sanitaire de la COVID-19. En cette première partie d'année scolaire 2022, la situation épidémique nous permet d'appliquer le niveau « socle » du protocole sanitaire. Quatre niveaux ont été définis pour l'année scolaire 2022-2023 afin d'organiser et de mettre en œuvre les protocoles sanitaires et les mesures les plus adaptées et les plus graduées possibles face à chaque situation territoriale.

Ce niveau « socle » prévoit la classe en présentiel de tous les élèves de la maternelle à la terminale avec l'application stricte des gestes barrières.

Vous trouverez des renseignements complémentaires ci-dessous. Vous pouvez également retrouver les 4 niveaux du protocole sur : <https://www.education.gouv.fr/covid-19-questions-reponses>

Dans le contexte sanitaire actuel, les mesures à respecter pour le bien de tous sont :

- **le respect des gestes barrières**
- **le lavage des mains régulièrement**
- **l'aération des locaux régulièrement**

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, au collège ou au lycée en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire. Ils en informent le directeur ou le responsable d'établissement. Les mêmes règles s'appliquent aux personnels de l'établissement scolaire.

L'organisation des récréations sera reconduite comme l'année dernière : 2 récréations décalées (pour le cycle 2 de 9h45 à 10h puis de 14h35 à 14h50 et pour le cycle 3 de 10h10 à 10h25 puis de 14h55 à 15h10).

5. Sorties – Spectacles – Activités : le projet d'école, les projets pédagogiques et actions en cours, prévision des différentes manifestations de l'année...

- **Le projet d'école**

Le Projet d'École 2018-2022 a été validé par l'Inspection de l'Éducation Nationale en juin 2018. L'équipe pédagogique a ainsi déterminé trois axes principaux avec pour chacun deux ou trois objectifs prioritaires.

Il donnera lieu soit à l'écriture d'un avenant ou à la réécriture d'un nouveau projet d'école.

Titre : Coopérer pour mieux se connaître et travailler ensemble

→ **AXE 1** La continuité dans les enseignements.

Ses objectifs prioritaires sont : de l'école au collège, favoriser et renforcer les liaisons inter et intra cycles- Harmoniser les supports et les pratiques - Communiquer autour des enseignements.

→ **AXE 2** Se construire à travers le sport, la culture et la santé.

Ses objectifs prioritaires sont : construire une culture commune et acquérir des repères culturels nécessaires pour participer à la vie sociale - S'exprimer par des activités physiques, sportives ou artistiques impliquant le corps - Mettre en pratique des comportements simples, respectueux des autres, de l'environnement et de sa santé.

→ **AXE 3 élaborer** des outils pour apprendre à coopérer, vivre ensemble et être autonome

Son objectif prioritaire est : donner du sens à sa présence à l'école en tant qu'élève citoyen.

De plus, dans le cadre d'un nouveau dispositif « école du futur », un ou des projets pédagogiques, en lien avec le Projet d'école, pourront être envisagés en concertation avec différents partenaires selon des modalités qui seront à préciser ultérieurement si de tels projets étaient conduits.

Deux livrets semestriels de bilan de compétences scolaires pour chaque élève sont communiqués aux familles (fin janvier et fin juin). Depuis la rentrée 2016, un livret scolaire unique (LSU) a été mis en place au niveau national. L'enseignement de l'anglais est dispensé dans toutes les classes du CP au CM2.

• **Les projets réalisés ou en cours pour ce 1^{er} trimestre :**

- Le dispositif École et Cinéma est reconduit pour l'ensemble des classes de l'école qui assistera à 3 films
- Projet jardin avec différentes classes. Mise en place de carrés potagers en lien avec les serres municipales.
- Toutes les classes participent au prix littéraire des Incorruptibles.
- Reprise des conseils des enfants

Projets du Cycle 2 :

- Projet olympisme : des classes ont assisté aux Masters de trampoline à Colomiers, ont participé à un cross avec le tutorat des 2nde professionnelles du lycée Eugène Montel, des séances auront lieu sur l'histoire et la pratique du basket avec le club de basket de Colomiers, des ateliers sportifs se sont déroulés pour la journée du sport scolaire le 21/09
- Projet jardin : on continue l'entretien et les plantations suite à la mise en place du projet l'année dernière, en partenariat avec les serres de la ville et avec une grande enseigne de jardinerie.
- Des classes assisteront au Festival de BD en lien avec le Pavillon Blanc.
- Des chorales en CP, CE1 et CE2 avec pour certaines un projet de spectacle à la fin de l'année scolaire
- Visites des archives de la ville qui donneront lieu à des interventions dans les classes
- Participation à la semaine des droits de l'enfant au mois de novembre
- Projet avec le Pavillon Blanc : parcours autour d'une autrice/illustratrice Magali Le Huche
- Gros projet autour du goût (filé sur l'année) avec différents partenaires et différentes actions (DRMHL, école du goût, commerçants, musée...)
- Projet cartes postales en lien avec différentes régions
- Participation au prix des petits Molières

Projets du Cycle 3 :

- Activités et animations autour de la semaine des droits des enfants avec l'Unicef
- Ateliers au Pavillon Blanc pour plusieurs classes : projet architecture, visite de l'exposition du moment, atelier créatif
- Cinéma Grand Central : projection du film « Le Petit Nicolas » suivi d'échanges avec la réalisatrice
- Projet avec des 6èmes du collège V.Hugo sur des lectures dans le cadre du prix littéraire des Incorruptibles
- Projet chorale pour 2 classes
- Organisation d'un Cross en octobre au stade A ROUX + des ateliers sportifs pour la journée du sport scolaire
- Des classes ont également assisté aux Masters de trampoline à Colomiers
- Un cycle vélo avec obtention du Savoir rouler pour deux classes sur 3 matinées dans le cadre du PEDT avec la mairie.
- Ateliers sur le thème du changement climatique dans le cadre de la semaine des sciences avec des élèves de seconde au lycée Françoise de Tournefeuille
- 3 Ateliers mis en place avec l'intervention du CAUE (architecture urbanisme) : « Besoin et bien-être dans la cour », « Vivre avec la biodiversité » et « Mieux vivre le changement climatique ». Les CM2 transmettront ensuite aux autres élèves de l'école ces temps d'échange.
- Festival BD : visites libres + ateliers
- Participation aux élections du Conseil Municipal Jeune pour les CM1 et CM2 en partenariat avec la ville
- Projet jardin à l'école

La fête de décembre : le thème retenu est « les contes », le format sera à définir en fonction du protocole sanitaire qui sera en vigueur à ce moment-là.

Les élèves de l'école sont en train de réaliser, comme déjà depuis deux années, un calendrier sur le thème « des contes ». L'impression est réalisée par un imprimeur de Colomiers, la vente sera proposée à partir de début décembre normalement.

- **Les cours optionnels de EILE (Enseignements Internationaux des Langues Étrangères) :**

Les enseignements optionnels d'EILE sont assurés par des enseignants mis à disposition des pays partenaires dans le cadre d'accords bilatéraux. Un recensement est fait l'année précédente dans les écoles pour évaluer le nombre d'enfants du CE1 au CM2 qui seraient intéressés afin de déterminer les lieux et le nombre de groupes à prévoir pour l'année suivante.

Cette année, à Colomiers, des cours d'arabe littéraire sont proposés sur l'EE H. BOUCHER et sur l'EE A. SAVARY. Ils ont lieu le jeudi soir de 16h15 à 18h15 sur l'EE A. SAVARY avec 2 groupes de 25 élèves maximum.

- **Emploi civique**

Deux emplois civiques ont été recrutés sur l'école avec pour missions l'accompagnement de projets de classe et la réhabilitation de la BCD afin de relancer les prêts de livres.

6. Questions et propositions de différentes actions des représentants des parents

- ✓ Propositions d'actions ou d'aides des parents sur différents projets à mener

Vente de calendriers réalisés par les élèves en classe sur le thème « les contes ». Les familles pourront s'en procurer directement à l'école ou sur le marché de Colomiers. L'API a fait une demande à la mairie pour avoir un stand sur le marché le 3 décembre 2022 afin de vendre ces calendriers ainsi que des gâteaux si cela est possible. Une communication à destination des parents d'élèves sera prévue pour venir aider à la vente sur le marché et pour la confection de gâteaux.

Vente de chocolats proposée par l'association des parents. Les bons de commande seront distribués avant les vacances scolaires d'octobre.

Le bénéfice de ces ventes sera redistribué à la coopérative scolaire pour aider au financement des différents projets pédagogiques.

Le Directeur de l'école :

E.KEHAL

La secrétaire de séance :

S.ESTEBAN

École élémentaire Alain SAVARY 16 allée du Morbihan 31770 COLOMIERS

Tel: 05 61 63 50 23 - Mel: ce.0312539s@ac-toulouse.fr